

# SFR discute bien du rachat de Neuf Cegetel

La rumeur prend forme. Ce lundi, *la Lettre de l'Expansion* annonçait une fois encore le rachat potentiel de Neuf Cegetel par SFR qui est déjà son actionnaire.

Mais après avoir, comme d'habitude, expliqué qu'il s'agissait de rumeurs, Neuf Cegetel indique aujourd'hui que « *La société (...), ayant été informée de discussions entre ses deux principaux actionnaires, SFR et le groupe Louis Dreyfus, a demandé la suspension de la cotation de ses actions dans l'attente de développements quant à ces discussions* ». « *Nous avons des discussions entre actionnaires* », a déclaré de son côté un porte-parole de Vivendi. Traduction, les discussions ont bien lieu et l'annonce d'un accord pourrait même intervenir assez vite. L'offre pourrait atteindre 40 euros par actions Neuf Cegetel dont la capitalisation boursière atteint 7,6 milliards d'euros.

Il s'agirait du énième mouvement de consolidation dans le secteur français des télécoms et de l'Internet. SFR, filiale de Vivendi, détient déjà 40,5% de Neuf Cegetel. Il s'agirait de mettre la main sur les 29,5% détenus par l'actionnaire historique de Neuf, Louis Dreyfus. Les velléités de montée de SFR dans le capital de Neuf sont souvent mises en avant par la presse. Mais officiellement, SFR se déclarait satisfait de sa position. « *La position des deux actionnaires principaux de Neuf Cegetel est d'être satisfaits de leur participation et du management en place* », déclarait un porte-parole de Neuf en novembre dernier. Sauf qu'aujourd'hui, il semblerait que Louis Dreyfus soit prêt à se séparer de sa pépite.

La prise de contrôle de Neuf par SFR aurait du sens. SFR, premier client de Neuf Cegetel, utilise son réseau pour son offre d'Internet tandis que Neuf Cegetel recourt à celui de SFR pour son offre fixe/mobile « Twin ». Les deux opérateurs investissent en outre conjointement dans la fibre optique et le Wimax.

Un tel rachat permettrait à SFR de proposer comme Orange une véritable offre convergente quadri-play associant internet haut débit, téléphonie fixe, IPTV et téléphonie mobile. Il permettrait également à l'opérateur mobile de devenir le deuxième FAI de France derrière Orange, leader incontesté du marché. Rappelons que SFR a déjà racheté les activités fixes et ADSL de Télé2 France, ce qui lui a permis de lancer une offre ADSL.

Ce rachat mettrait également à l'abri SFR si Free obtient finalement des réaménagements dans le paiement de la 4e licence mobile 3G. En obtenant cette licence, Free pourrait alors lui aussi lancer une offre quadri-play.

Rappelons qu'en novembre dernier, on apprenait que Neuf Cegetel et Free, avaient entamé des discussions autour d'une éventuelle fusion en février dernier. Mais Xavier Niel, premier actionnaire de Iliad, la maison mère de Free, aurait exigé de conserver une minorité de blocage d'un tiers du capital, et aurait demandé que son groupe conserve le contrôle managérial du nouveau groupe. Des requêtes rejetées par Vivendi qui contrôle 40% de Neuf à travers SFR. Ce qui a fait capoté les discussions. Le nouvel ensemble aurait permis de générer d'importantes économies dans le cadre du déploiement de la fibre optique.